



Financé par
l'Union européenne
Aide humanitaire
et Protection civile



RAPPORT NARRATIF FINAL

Intitulé du projet : **Assistance d'Urgence pour les populations touchées par la crise de Cyclone ENAWO**



Période couverte par le rapport: **30 Mars 2017 au 30 Juin 2017**

Table des matières

1. Description	3
2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action	4
2.1 Résumé de l'action	4
2.2 Résultats et activités	5
3. Bénéficiaires/entités affiliées et autre coopération	15
4. Visibilité	16
5. Lieu d'archivage des dossiers, documents comptables et pièces justificatives	18

Liste des acronymes :

BNGRC : Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes

BMZ : Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung,
(Ministère Fédéral de la Coopération Economique en Allemagne)

CARE: Cooperative for Assistance and Relief Everywhere

CDCS: Centre De Crise et de Soutien

CRIC : Cercle de Réflexion des intervenants en Catastrophe

EHT : équipe humanitaire pays

NFI : Non Food Item (Articles non Alimentaires)

OFDA: Office of U.S Foreign Disaster Assistance

SO: Sub-Office (sous-bureau)

1. Description

- 1.1. Nom du coordinateur du contrat de subvention : CARE International Madagascar
- 1.2. Nom et fonction de la personne de contact : Pour le CO : Andriamiarinarivo Rajaonarison, Directeur Pays, rivo.rajaonarison@care.org
- 1.3. Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'/des entité(s) affiliée(s) de l'action: CARE International à Madagascar – SO Antalaha.
- 1.4. Intitulé de l'action : Assistance d'urgence pour les populations touchées par la crise du cyclone ENAWO.
- 1.5. Numéro du contrat : CDS-S : CASPER 2017-90
UE : 116/DP2/SUBV I DINIKA/2017
- 1.6. Date de début et date de fin de l'action : 30/03/2017 au 30/06/2017
- 1.7. Pays ou région(s) cible(s) : Madagascar, région de Sava, district d'Antalaha.
- 1.8. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles¹ (si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes): Les groupes cibles du projet étaient les ménages les plus affectés par Enawo dont les case d'habitation ont été totalement ou en grande partie endommagées et perdu leurs biens et qui sont dans l'incapacité à les reconstruire ou les remplacer faute de moyens.

Il s'agit de 2 592 personnes (600 ménages) vulnérables constitués principalement de femmes chef de ménage ayant beaucoup d'enfants à charge ou des enfants de moins de 5 ans, des personnes invalides vivant seules comme les personnes âgées et les personnes handicapées. Les bénéficiaires de l'action sont désagrégés par sexe et par âge dans le tableau suivant :

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	TOTAL
0- 5 ans	269	278	547
6 – 17 ans	446	406	852
18 – 59 ans	367	510	877
60 ans et plus	136	180	316
Total	1 218	1 374	2 592

¹ Les «groupes cibles» sont les groupes/entités pour lesquels le projet aura eu un apport direct et positif au niveau de l'objectif du projet, et les «bénéficiaires finaux» sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur.

1.9. Pays dans lequel/lesquels les activités sont réalisées (si différent du point 1.7) :

2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action

2.1 Résumé de l'action

Veillez fournir un aperçu d'ensemble de la mise en œuvre de l'action au cours de la durée entière du projet.

Quel a été l'apport de l'action pour les bénéficiaires finaux et/ou le groupe cible (si différents) et pour la situation dans le pays ou la région cible visé(e) par l'action ?

Veillez énumérer les indicateurs de l'objectif spécifique et indiquer le degré de réalisation de ce dernier, si cette information est disponible à ce stade :

Le Mardi 07 mars 2017, le cyclone ENAWO a frappé la côte Nord- Est dont le district d'Antalaha et a traversé de Madagascar du Nord au sud. Avec des rafales de vent jusqu'à 300 km/h, ce cyclone a détruit une grande partie des habitations, et des champs de culture des populations qui se trouvaient sur sa trajectoire. Selon les derniers chiffres du BNGRC, l'entité compétente en charge de la coordination des opérations d'urgence à Madagascar, plus de 430 000 personnes ont été affectées. Les résultats des évaluations post-cycloniques ont montré que les besoins les plus urgents de la population étaient l'assistance en matière d'habitat, de wash et de sécurité alimentaire.

Afin de répondre aux besoins des ménages affectés par le cyclone, CARE Internationale à Madagascar avec le financement de l'Union Européen, a mené une réponse d'urgence de 3 mois (du 30 Mars 2017 au 30 Juin 2017) dont l'objectif était de « **réduire la vulnérabilité de 600 ménages affectés par le passage du cyclone Enawo** », et qui était axée sur le secteur habitat. Ce projet visait à améliorer l'accès des ménages vulnérables ciblés à des biens de première nécessité pour se protéger des éléments naturels, des risques sanitaires et à leur fournir un appui pour réparer leurs maisons.

Après 3 mois d'intervention d'urgence, le projet a touché 600 ménages (soit 2592 personnes) les plus vulnérables répartis dans 48 Fokontany de 8 communes du district d'Antalaha dont 600 ont reçu des kits NFI's et 220, parmi eux, ont bénéficié en plus de réparation/reconstruction de leur case d'habitation.

Tenant compte des besoins immédiats identifiés lors des évaluations post-cycloniques, le projet a adéquatement répondu aux besoins immédiats de la population nécessiteuse, que sont l'habitat et les kits NFIs, qui ont permis aux ménages bénéficiaires de se mettre à l'abri des intempéries, mais aussi de recouvrir leur dignité.

Objectif spécifique	Indicateurs prévus initialement	Indicateurs atteints	Observations
Apporter une assistance d'urgence et immédiate aux personnes affectées par le passage du Cyclone EWANO dans le district d'Antahala.	600 ménages ciblés par CARE qui sont installés dans leurs maisons améliorées avec les éléments nécessaires pour répondre aux besoins de base des ménages.	600 ménages ciblés par CARE qui sont installés dans leurs maisons améliorées avec les éléments nécessaires pour répondre aux besoins de base des ménages.	Indicateur atteint à 100%

2.2 Résultats et activités

Résultat 1 - « Les ménages vulnérables ciblés par l'action ont un accès amélioré à des biens de première nécessité pour les protéger des éléments naturels et des risques sanitaires. » : 600 ménages

Activités liées au résultat 1

Motifs des changements éventuels dans l'activité planifiée <veuillez décrire les problèmes – par exemple les retards, annulations, reports d'activités – qui se sont présentés et la façon dont ils ont été résolus> (le cas échéant):

Veillez énumérer les risques qui auraient pu compromettre la réalisation de certaines activités et expliquer comment ils ont été pris en compte.

CARE a acheté 600 kits NFIs depuis Antananarivo. L'achat a été facilité par la contribution de la Plateforme Humanitaire du Secteur Privé (PHSP) qui a présenté une liste des entreprises pouvant satisfaire la demande de CARE en quantité et en qualité dans un temps assez limité. Le kit destiné pour un ménage a été emballé et livré dans un sac puis acheminé vers Antalaha avant d'être transporté vers les sites pour la distribution.

Le transport des kits vers Antalaha a été effectué à la fois par avion et par bateau affrété par le cluster logistique du CRIC². L'arrivée des kits transportés par bateau a été retardée de trois semaines à cause du mauvais temps qui a empêché le bateau de prendre la mer. Pour y remédier, l'équipe de CARE a d'abord distribué les kits transportés par avion et affecter plus de personnes à la distribution des kits arrivés par bateau pour compenser le retard.

N° Activité	Prévu dans le projet détaillé	A la fin de l'action
1.1	Ciblage de 600 ménages	600 ménages ciblés
1.2	Distribution des kits NFI pour les 600 ménages ciblés.	Des kits NFI ont été distribués à 600 ménages ciblés
1.3	Suivi de post-distribution pour les kits NFI	Suivi-post distribution réalisé mais résultats en cours de traitement.

² Cercle de Réflexion des intervenants en Catastrophe

Etat des indicateurs liés au résultat 1

<Quantifier chaque résultat obtenu depuis le début de l'action et expliquer tous les changements intervenus, principalement les éventuelles contre-performances; veuillez vous référer aux indicateurs et aux hypothèses du cadre logique>;

Comment évaluez-vous les résultats obtenus jusqu'à présent? Incluez vos observations sur l'exécution et la réalisation des produits, des résultats et de l'impact par rapport à l'objectif spécifique et à l'objectif global et indiquez si l'action a eu des résultats positifs ou négatifs inattendus.

Veuillez énumérer ~ les résultats, en indiquant les progrès réalisés par rapport aux indicateurs, de même que toutes les activités connexes exécutées pendant la période de référence, conformément à l'annexe 1.

Si des coûts unitaires, des montants forfaitaires ou des taux forfaitaires sont admis, veuillez fournir les informations nécessaires justifiant les coûts dans les rapports financiers (par ex., nombre d'unités, etc.)

N° résultat	Indicateur prévu dans le projet détaillé	A la fin de l'action	Observations
	Nombre de kits NFI distribués. Valeur cible : 600	Nombre de kits NFI distribués. Valeur atteint : 600	Réalisé à 100%
R1	Nombre de personnes qui bénéficient de la totalité des kits NFI. Valeur cible : 3 000	Nombre de personnes qui bénéficient de la totalité des kits NFI. Valeur atteint : 2 592	Réalisé à 86%. Une grande partie des ménages ciblés sont des ménages composés de personnes invalides vivant seuls (taille de ménage moyen = 4)

Grâce à une approche participative lors du ciblage et sélection des bénéficiaires, CARE a minimisé les risques de favoritisme et s'est assuré que les aides parviennent bien aux ménages les plus nécessiteux. En tant qu'acteur humanitaire et membre du cluster Shelter au sein du CRIC, CARE a fait tout son possible pour respecter les normes minimales en matière de réparation/reconstruction de case en situation d'urgence tout en tenant compte du contexte culturel local. En effet, les matières utilisées pour la réparation/reconstruction des cases qui étaient des matériaux disponibles localement (Feuilles de ravinala séchées, Falafa,...) ont été maintenues mais la dimension de la case a été agrandie passant de 3mX3m pour les constructions traditionnelles à 4mx3m dans le cadre du projet. .

A1.1 « Sélection de 600 ménages vulnérables ciblés par l'action »

Les 600 ménages vulnérables ont été identifiés par la communauté elle-même. Parmi les 600 ménages vulnérables identifiés, 7% sont des ménages monoparentaux dirigés par des femmes. La distribution a été réalisée à 100% étant donné que les 600 ménages ciblés répartis dans 48 fokontany des 8 communes du District d'Antalaha ont bénéficié des 600 kits NFIs prévus. La distribution a ainsi touché 2 592 individus, dont 53% sont des femmes.

Des comités de ciblage ont été mis en place dans chaque site pour représenter la communauté dans la sélection des bénéficiaires. Chaque comité est composé d'environ 10 personnes, dont le chef fokontany (représentant de l'autorité administrative), le représentant des autorités religieuses, les notables, les représentants des associations existantes comme association des femmes et associations des jeunes. Ils ont été informés sur les critères et le processus de ciblage pour pouvoir aider à faire le bon ciblage des ménages bénéficiaires. La priorité a été donnée aux :

- Ménages vulnérables qui ont perdu tout ou une partie de leurs biens et qui n'ont pas les moyens de les reconstituer.
- Femmes chefs de ménages avec de nombreux enfants à charge ou des enfants de moins de 5 ans, les personnes âgées vivants seules, les personnes handicapées vivants seules seront priorisés dans le cadre de la mise en œuvre de l'action.

La liste des bénéficiaires sélectionnés a été ensuite vérifiée par les agents de CARE par un échantillonnage de 10% des bénéficiaires pour contrôler si les personnes mentionnées dans la liste répondent vraiment aux critères de ciblage et habitent certainement dans les villages concernés. Avant d'être affiché au niveau des bureaux des fokontany et ou des Communes, la liste ainsi faite a été ensuite validée au cours d'une réunion communautaire afin d'impliquer toute la communauté au contrôle.

A1.2 - « Distribution des kits composés de biens de première nécessité (kit NFI) pour les 600 ménages ciblés. »

Après avoir listé les ménages bénéficiaires, CARE a pu procéder à la distribution des kits NFIs au niveau des 600 ménages. La distribution qui s'est déroulée du mois d'avril au mois de juin 2017 a respecté les listes établies par les communautés lors du ciblage.

Les 600 kits, acheminés vers Antalaha pour servir d'aide aux ménages vulnérables ayant perdu la majorité de leurs biens mais ne pouvant pas s'en procurer, ont tous été distribués. Les kits NFIs sont composés d'/ de :

- Une (1) barre de savon de 1kg ;
- Un (1) Seau de 10 litres ;
- Une (1) Cuvette de 36 cm de diamètre ;
- Un (1) Couteau moyen modèle en inox ;

- Une (1) louche en inox ;
- Cinq (5) assiettes en Inox ;
- Cinq (5) gobelets en Inox ;
- Cinq (5) cuillères en Inox ;
- Cinq (5) fourchettes en Aluminium ;
- Une (1) marmite n° 36 ;
- Une (1) marmite n° 24.



Photo : Fatima, une des bénéficiaires, après la distribution des kits NFI's.

La quantité et la composition des kits ont été identifiées suivant les normes standards minimums sur les articles non alimentaires et en fonction de la taille moyenne des ménages à Madagascar. Un kit est généralement destiné à un ménage composé de 5 personnes. Le fournisseur a préemballé chaque kit dans un sac pour faciliter leur distribution.

A1.3 « Suivi post-distribution »

Le premier suivi post-distribution a été mené après la dernière distribution au mois de juin 2017 sous forme d'entretiens informels et ponctuels avec quelques bénéficiaires afin de savoir si les aides correspondent aux besoins des ménages ciblés. Il en est ressorti que les bénéficiaires étaient plus que satisfaits (selon 92% des bénéficiaires) car les kits distribués sont meilleurs que ceux qu'ils avaient auparavant, et que dorénavant ils peuvent cuisiner proprement, se laver avec de l'eau propre et diminuer ainsi les risques sanitaires notamment pour les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées. La majorité d'entre eux qui ont tout perdu lors du passage du cyclone ont dû utiliser des ustensiles récupérés dans les débris après le cyclone ou emprunter quelques ustensiles à des amis ou à la famille.



Photo : personne âgée ciblée par l'action, avec son kit NFI.

Une autre enquête de satisfaction plus formelle a été organisée vers la mi-juillet sur toutes les actions de réponses menées par CARE durant cette phase de première urgence de trois mois. Les résultats de cette enquête de satisfaction est actuellement en cours de traitement et le rapport sera partagé dès sa sortie.

R2 – « Les ménages vulnérables ciblés par l'action reçoivent un appui pour réparer leurs maisons » : 220 ménages

Activités liés au résultat 2

Motifs des changements éventuels dans l'activité planifiée <veuillez décrire les problèmes – par exemple les retards, annulations, reports d'activités – qui se sont présentés et la façon dont ils ont été résolus> (le cas échéant):

Veillez énumérer les risques qui auraient pu compromettre la réalisation de certaines activités et expliquer comment ils ont été pris en compte.

Sur les 600 ménages ayant bénéficié de kits de NFIs, 220 ménages ont aussi reçu un appui pour réparer leur maison. L'action a permis aux bénéficiaires, vulnérables et incapables de reconstruire par leurs propres moyens une maison, de jouir au minimum du droit au logement et d'être protégés des intempéries étant donné que

cette partie de l'île est soumis à un climat tropical chaud et humide durant toute l'année.

Etat des indicateurs liés au résultat 2

<Quantifier chaque résultat obtenu depuis le début de l'action et expliquer tous les changements intervenus, principalement les éventuelles contre-performances; veuillez vous référer aux indicateurs et aux hypothèses du cadre logique>;

Comment évaluez-vous les résultats obtenus jusqu'à présent? Incluez vos observations sur l'exécution et la réalisation des produits, des résultats et de l'impact par rapport à l'objectif spécifique et à l'objectif global et indiquez si l'action a eu des résultats positifs ou négatifs inattendus.

Veuillez énumérer ~ les résultats, en indiquant les progrès réalisés par rapport aux indicateurs, de même que toutes les activités connexes exécutées pendant la période de référence, conformément à l'annexe 1.

Si des coûts unitaires, des montants forfaitaires ou des taux forfaitaires sont admis, veuillez fournir les informations nécessaires justifiant les coûts dans les rapports financiers (par ex., nombre d'unités, etc.)

N° résultat	Indicateur prévu dans le projet détaillé	A la fin de l'action	Observations
R2	Nombre de ménages qui bénéficient des outils et matériaux de construction. Valeur cible : 220	Nombre de ménages qui bénéficient des outils et matériaux de construction. Valeur atteint : 220	Réalisé à 100%
	Nombre de maisons Réparées/reconstruites. Valeur cible : 220	Nombre de maisons Réparées/reconstruites. Valeur cible : 220	Réalisé à 100%

L'achat des matériaux s'est révélé plus compliqué que prévu car les fournisseurs initialement identifiés ne pouvaient satisfaire la demande. L'offre a été ouverte aux fournisseurs du District d'Antalaha pour résoudre le problème. En effet, il était prévu que les matériaux pour la reconstruction des cases soient achetés hors du district d'Antalaha pour réduire la pression sur l'environnement, mais après étude des dossiers, sur les 45 fournisseurs qui ont manifesté leur intérêt seuls ceux se trouvant dans le district d'Antalaha pouvaient satisfaire la quantité, la qualité et les coûts demandés. Ceux des autres régions notamment DIANA, ANALANJIROFO étaient trop coûteux et ne pouvaient pas fournir la quantité demandée.

Trois facteurs de risque, correspondant à des phénomènes concomitants, ont été constatés lors de la mise en œuvre du projet:

- La saison de la « vanille » qui a fait augmenter le prix des matériaux nécessaires par rapport à la prévision initiale.
- Toujours lié à l'ouverture de la saison de vanille, la non-disponibilité des liquidités au niveau de la banque a entraîné un léger retard car il était impossible de payer les avances aux fournisseurs.

- Enfin, la hausse des prix du carburant a aussi impacté les activités de CARE, notamment lors de transport (acheminement des kits jusqu'aux lieux de distribution).

Ces différents risques ont provoqué le retard dans la réalisation des activités notamment la construction des cases qui ne pouvaient commencer que début juin 2017. Néanmoins, ce retard a pu être rattrapé grâce à une organisation interne et la collaboration avec les autorités et les comités locaux de GRC qui étaient sur place, ce qui fait que les réparations/reconstructions des cases d'habitation ont pu être terminées à temps.

A2.1. – « Sélection de 220 ménages vulnérables »

Parmi les 600 ménages bénéficiaires de kits NFIs, 220 ménages ont été sélectionnés pour bénéficier de l'activité de réparation/reconstruction des cases d'habitation. Comme pour la distribution des kits NFIs, les comités de ciblage et l'équipe de CARE ont toujours privilégié les ménages les plus vulnérables dans la sélection des bénéficiaires, en particulier ceux dont les cases d'habitations sont totalement ou en grande partie détruites et qui n'ont pas les moyens de les reconstruire. La priorité a été donnée aux **« femmes chefs de ménages avec de nombreux enfants à charge ou des enfants de moins de 5 ans, personnes âgées vivants seules, personnes handicapées vivants seules »**. En effet, 66% des ménages bénéficiaires de cases sont des ménages monoparentaux dirigés par les femmes.

Avec la réhabilitation et/ou reconstruction des cases d'habitation, les 220 ménages les plus vulnérables qui n'avaient ni la force physique, ni les moyens financiers de reconstruire leurs cases ont pu recouvrer leur dignité grâce à l'acquisition de logements décentes et plus important encore, se concentrer sur la reprise de leurs activités génératrices de revenus sans avoir à s'inquiéter de la reconstruction de leur case.

A2.2 - « Distribution outillage et de matériaux de construction résistants aux vents pour les maisons abîmées ou détruites pour les 220 ménages »

Juste après la livraison des matériaux locaux et des outillages, l'équipe de CARE s'est attelée à l'acheminement de ces derniers au niveau des sites d'intervention. Cette phase a été plus difficile que prévu à cause de la difficulté d'accessibilité dans certains villages des communes ciblées ainsi que l'augmentation du prix du carburant ayant entraîné une hausse de la location de voiture dans le district voire même dans la région.

Malgré ces difficultés, la totalité des outillages et matériaux locaux ont pu être acheminée au niveau de tous les villages d'intervention sans encombre. Les matériaux et outillage ont été dans un premier temps stockés ensemble puis distribués aux bénéficiaires en fonction des dégâts constatés sur leurs cases d'habitation. La réception des outillages et matériaux ont été matérialisés par des procès-verbaux de réception signés par tous les récipiendaires.

A2. 3 – « Appui technique pour la construction d'abri »

Les réparations/ reconstructions des cases d'habitation ont duré 1 mois, du 5 au 27 juin 2017. A la fin du projet, 220 cases ont pu être reconstruites/réhabilitées (100%). La réparation/reconstruction des cases ont été faites avec des matériaux locaux (bois rond, feuilles végétales, falafa etc) et ont tenu compte du mode de construction local tout en apportant quelques modifications, notamment dans le façonnage et l'assemblage des bois et la mise en place du contreventement pour les rendre plus résistantes aux effets du vent.

Durant la mise en œuvre des activités, 19 charpentiers locaux, formés sur la construction de cases améliorées (plus résistant) lors des programmes Réduction des Risques de Catastrophes antérieurs de CARE³, ont été engagés pour aider les ménages vulnérables dans la réhabilitation/reconstruction de leur case d'habitation, mais aussi pour les former dans le but de promouvoir le concept de « Build Back Safer ». Les techniciens de CARE ont aussi fournis des conseils techniques en matière de réparation/reconstruction de cases résistantes aux vents.

Dans le but de s'approprier les techniques de construction et de pouvoir reconstruire eux-mêmes leur case au cas où d'autres cyclones de forte intensité surviennent dans le futur, les bénéficiaires ont aussi participé à la réparation/reconstruction de leur case d'habitation, sauf ceux qui étaient invalides ou trop âgées.

A2. 4 – « Suivi de la qualité et de la progression des travaux »

CARE Madagascar a bénéficié de l'appui d'une personne de CARE Internationale (CARE UK) spécialiste en abris et reconstruction dans le cadre du renforcement de la capacité du personnel technique sur la reconstruction de case en situation d'urgence et assurer que les cases réparés/reconstruits soient de bonne qualité. Cet appui a été apporté du 9 au 20 juin 2017.

Après avoir bénéficié de ce renforcement de capacité, le personnel technique de CARE sont allés en visite terrain pour suivre la qualité et de la progression des travaux. Le nombre de personnel envoyé sur le terrain a été augmenté afin de couvrir le plus de sites possibles et de garantir que les cases soient bien faites. Les comités locaux de GRC et les autorités locales ont aussi participé au suivi et contrôle des travaux.

Par ailleurs, étant donné que des comités de plainte et des boîtes à suggestions ont été mis en place au niveau de chaque village concerné par les activités de réparation/reconstruction de cases, les ménages bénéficiaires avaient aussi la possibilité de se plaindre si la qualité et la progression des travaux n'étaient pas conformes à ce qui a été convenu lors des réunions communautaires d'information et

³ Le projet DIPECHO mené en 2015 dans 180 villages a formé des charpentiers locaux sur la construction des maisons d'une manière résistants au vent.

de sensibilisation des bénéficiaires. Aucun cas de ce genre n'a été constaté durant la mise en œuvre du projet.

La synergie de l'action avec d'autres actions de réponse d'urgence dans le secteur de l'abri comme les projets de réparation/reconstruction des cases financés par OFDA et le CERF (OIM) ont permis de répondre aux besoins d'un maximum de bénéficiaire. Par ailleurs, CARE est présent dans le district d'Antalaha à travers d'autres projets d'urgence et un projet de résilience et changement climatique, ce qui va permettre d'assurer la durabilité du projet, au moins jusqu'à la préparation des bénéficiaires pour la prochaine saison cyclonique. A titre d'exemple, CARE met en œuvre le projet MAHAFATOKY (financé par BMZ) dans le district d'Antalaha jusqu'à décembre 2017. La présence sur place des charpentiers locaux, des comités locaux de GRC avec lesquels le projet s'est appuyé pour la réparation/reconstruction des cases permettra aussi de garantir la durabilité de l'action. En plus, depuis mi-juin, CARE avec le BNGRC (Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes) a commencé à conduire des séances de remise à niveau sur la prévention des risques et préparation aux aléas, destinées particulièrement aux autorités locales. Des ateliers de réflexion ont été aussi conduits pour dégager les leçons à tirer des expériences. La combinaison des leçons apprises de ces différentes expériences contribuera certainement à la responsabilisation de chacun et conduira à la durabilité des actions déjà réalisées.

2.4 Expliquez comment l'action a pris en compte les questions transversales telles que la promotion des droits de l'homme⁴, de l'égalité des sexes⁵, de la démocratie, de la bonne gouvernance, des droits des enfants, des droits des populations indigènes, de la préservation de l'environnement à long terme⁶ et de la lutte contre le VIH/sida (s'il y a une forte prévalence dans le pays ou la région cible)⁷.

Le projet a ciblé des actions d'urgence sur une durée courte de 3 mois. Cependant, CARE met à jour tous les ans son plan d'action Genre en Urgence pour que toutes les catégories de personnes vulnérables et sinistrées soient prises en compte tout au long de la mise en œuvre des opérations d'urgence. CARE intègre donc la problématique du genre au cœur de tous ses projets, avec comme cadre général l'autonomisation des femmes. L'approche de CARE assure un accès équitable des aides tant pour les hommes, femmes, garçons et filles tout en luttant contre toute injustice et toute forme de discrimination dans la mise en œuvre des projets.

En outre, un mécanisme de plainte a été mis en place afin de donner une opportunité aux bénéficiaires d'exprimer leurs doléances et/ou d'exiger leurs attentes par rapport à la mise en œuvre des activités du projet et celles qui avaient été prévues. Ce

⁴ Y compris ceux des personnes handicapées. Pour plus d'information, voir la «Note de guidance sur le handicap et le développement» à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/europeaid/infopoint/publications/development/19b_fr.htm

⁵ http://ec.europa.eu/europeaid/sp/gender-toolkit/fr/index_fr.htm

⁶ Les lignes directrices pour la prise en compte de l'environnement sont disponibles à l'adresse suivante:

<http://ec.europa.eu/environment/integration/integration.htm>

⁷ Veuillez vous référer aux lignes directrices de la CE concernant l'égalité des genres, les personnes handicapées...

mécanisme se caractérise par la mise en place d'un comité de plainte et de boîte à doléance au niveau des fokontany d'intervention. Composé des représentants des autorités administratives, des autorités traditionnelles, des autorités religieuses, des associations existantes et des représentants de la communauté, ces comités étaient chargés de gérer les plaintes des bénéficiaires durant toute la phase d'exécution du projet.

Pour assurer la transparence, les listes définitives des bénéficiaires ont été validées par les communautés, qui ont été impliquées dès l'identification des bénéficiaires. Par ailleurs, tout le processus de mise en œuvre de l'action (durée de l'intervention, processus de ciblage, contenu des aides) ont été clairement expliqués à la communauté lors des réunions d'informations et de sensibilisation.

Enfin, malgré les coupes de bois nécessaires pour ce projet (liées à la construction des cases), CARE est impliqué dans des programmes de reboisement pour assurer la préservation de l'environnement. L'équilibre entre les besoins des populations et la préservation de l'environnement a été pris en compte.

2.5. Comment et par qui les activités ont-elles été suivies/évaluées ? Veuillez résumer les résultats du retour d'information reçu, y compris des bénéficiaires et autres.

Suivant le cadre logique du projet, les objectifs, les indicateurs objectivement vérifiables ainsi que les sources et moyens de vérifications ont été développés préalablement. Des outils de suivi ont été aussi mis en place pour collecter et mesurer l'avancement des activités du projet vers les objectifs. A titre d'illustration, des fiches sur lesquelles les noms, le sexe et le statut matrimonial des bénéficiaires, ainsi que la désignation et la quantité des articles distribués ont été utilisées lors de la distribution et identification des bénéficiaires.

En outre, en termes de ressources humaines, une personne dédiée au suivi était en charge de collecter les données et les informations nécessaires pour mesurer l'avancement du projet au niveau du terrain. Elle était aussi en charge de vérifier et d'assurer la synthèse de toutes les données quantitatives et qualitatives remontées à travers l'utilisation des fiches de collectes préconçues afin d'apporter des mises à jour sur le suivi des indicateurs, l'avancement des activités et aider à la préparation des rapports. Le responsable Suivi-évaluation basé à Antananarivo assurait la centralisation, l'analyse et la diffusion des données pour les responsables concernés. Une enquête Post-Distribution Monitoring (PDM) a été réalisée à partir de mi-juillet et est en cours de traitement actuellement.

2.6. Qu'est-ce que votre organisation/toute autre partie participant à l'action a appris de l'action et comment cette expérience a-t-elle été utilisée et diffusée ?

Lors de cette intervention, l'équipe de CARE a retenu le fait qu'au niveau de la stratégie d'approvisionnement des matériaux, il est plus raisonnable de les acquérir dans le District plutôt qu'en dehors de la zone impactée pour des raisons logistiques et financières. Par ailleurs, une analyse plus approfondie du marché s'avère

nécessaire pour identifier les capacités du marché local pour la fourniture des matériaux. Cette expérience sera partagée et discutée avec les autres parties prenantes lors de l'atelier de leçon apprise post-cyclone ENAWO organisé par le BNGRC le 1^{er} et 2 août prochain dans la région de SAVA.

2.7. Veuillez énumérer tous les documents (et le nombre d'exemplaires) produits pendant l'action quel qu'en soit le format (veuillez joindre une copie de chacun d'eux, sauf si vous en avez déjà envoyé une par le passé).

N/A

2.8. Veuillez énumérer tous les marchés (travaux, fournitures, services) de plus de 60 000 EUR attribués pour la mise en œuvre de l'action depuis le dernier rapport intermédiaire (si existant) ou pendant la période de référence, en indiquant pour chacun d'eux le montant, la procédure d'attribution suivie et le nom du titulaire.

N/A

3. Bénéficiaires/entités affiliées et autre coopération

3.1. Comment évaluez-vous les relations entre les bénéficiaires/entités affiliées de ce contrat de subvention (c.à.d. ceux qui ont signé le mandat du coordinateur) Veuillez fournir des informations spécifiques pour chaque bénéficiaire/entité affiliée.

N/A

3.2. L'accord ci-dessus entre les signataires du contrat de subvention est-il destiné à se poursuivre ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

N/A

3.3. Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités publiques dans les pays de l'action ? Comment ces relations ont-elles affecté l'action ?

CARE en tant que membre actif au sein du CRIC, se concerte constamment avec les autres membres avant et pendant toute opération d'urgence. Une collaboration étroite avec les membres des clusters ainsi que le BNGRC, qui est en charge de la coordination des actions d'urgence avec lequel CARE a une convention de partenariat, a été assurée durant la mise en œuvre du projet. Ceci s'est concrétisé par une répartition de la zone d'intervention pour éviter les chevauchements et pour garantir une couverture optimale des réponses d'urgence. En outre, CARE collabore étroitement avec les autorités au niveau du district d'Antalaha ainsi qu'au niveau de la région SAVA.

CARE participe à toutes les réunions de coordination et partage les informations disponibles ainsi que l'avancement des interventions au fur et à mesure de la réalité le terrain, tant au niveau central/national que sur le terrain. Le Chef de projet de CARE à Antalaha a participé à toutes les réunions du CDGRC d'Antalaha, l'équipe d'urgence d'Antananarivo participe activement aux différentes réunions des clusters

(Habitat, Sécurité Alimentaire et Logistique) et le Directeur Pays de CARE participe aux réunions de l'équipe humanitaire pays (HCT).

3.4. Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation prenant part à la mise en œuvre de l'action :

- **Associé(s) (si existant)**
- **Sous-traitant(s) (si existant)**
- **Bénéficiaires finaux et groupes cibles**
- **Autres tiers concernés (incluant les autres donateurs, autres agences gouvernementales ou unités gouvernementales locales, ONG, etc.).**

D'une part, durant les premières réponses d'urgence à Antalaha, CARE a accueilli dans son bureau les réunions de coordination quotidiennes du CDGRC et les différents acteurs humanitaires et parties prenantes locales (UNDAC, OCHA, PAM, ADRA..). D'autre part, les échanges entre les intervenants permettent à CARE de partager mais aussi d'acquérir des données pouvant être utiles à la mise en œuvre du projet.

3.5. Le cas échéant, décrivez les liens et synergies que vous avez mis en place avec d'autres actions.

Dans ses interventions, CARE renforce les capacités locales et soutient l'implication citoyenne au niveau local. Dans le cadre de la réponse d'urgence post-ENAWO, l'action de l'Union européenne fait partie programme d'intervention en urgence globale axé sur le secteur habitat. CARE travaille avec différents bailleurs comme OFDA, le CDCS et le gouvernement canadien afin de développer des activités complémentaires et d'assurer la synergie avec le but de répondre au maximum de besoins des ménages les plus touchés par le cyclone dans le district d'Antalaha. En plus, CARE coordonne avec les autres acteurs dans la réponse globale au cyclone pour éviter les chevauchements des interventions et pour optimiser l'assistance aux ménages des plus vulnérables.

3.6. Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions de l'UE ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette action a-t-elle pu renforcer/compléter la (les) précédente(s)? (Énumérez toutes les subventions antérieures de l'UE pertinentes).

N/A.

3.7. Comment évaluez-vous la coopération avec les services de l'administration contractante ?

La coopération avec les services de l'administration contractante a été très bien que ce soit au niveau technique ou administratif.

4. Visibilité

Comment la visibilité de la contribution de l'UE est-elle assurée dans l'action ?

La visibilité de l'UE est assurée à plusieurs niveaux :

A Madagascar, la participation de l'Union européenne au financement des activités de secours est toujours mentionnée lors des rencontres avec le gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les autorités locales et les bénéficiaires de l'action.

En outre, le Logo de l'Union Européenne a été installé sur le fronton du Bureau de CARE à Antalaha pour faire connaître aux autres intervenants et aux parties prenantes que CARE utilise le fonds de l'Union Européen dans certaines de ses activités de réponses post Enawo.

CARE Madagascar rapporte constamment au niveau de CARE International les réalisations du bureau pays grâce à l'appui de l'Union Européenne. Les rapports de situation mettent en évidence les actions menées par CARE et sont par la suite utilisés par les CARE membres dans leur communication pour la mobilisation de ressources.

En Europe, CARE France fait la promotion des programmes en cours financés par l'Union européenne.



Photo : la visibilité de l'Union européenne est assurée, notamment sur les panneaux.

La Commission européenne pourrait souhaiter publier les résultats des actions. Auriez-vous des objections à la publication de ce rapport sur le site Internet d'Europe Aid? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections.

CARE n'a pas d'objection à ce que ce rapport soit publié sur le site Internet d'Europe Aid.

5. Lieu d'archivage des dossiers, documents comptables et pièces justificatives

Veillez fournir un tableau indiquant le lieu d'archivage des dossiers, documents comptables et pièces justificatives pour chaque bénéficiaire et entité affiliée habilité(e) à encourir des coûts.

Organisation	Lieu d'archivage des dossiers
CARE International à Madagascar.	Bureau Centrale Antananarivo. Villa Sylvie, Lot II K 63 Ter Ivandry, B.P. 1677, Antananarivo 101,

Nom de la personne de contact pour l'action : Andriamiarinarivo Rajaonarison

Signature :

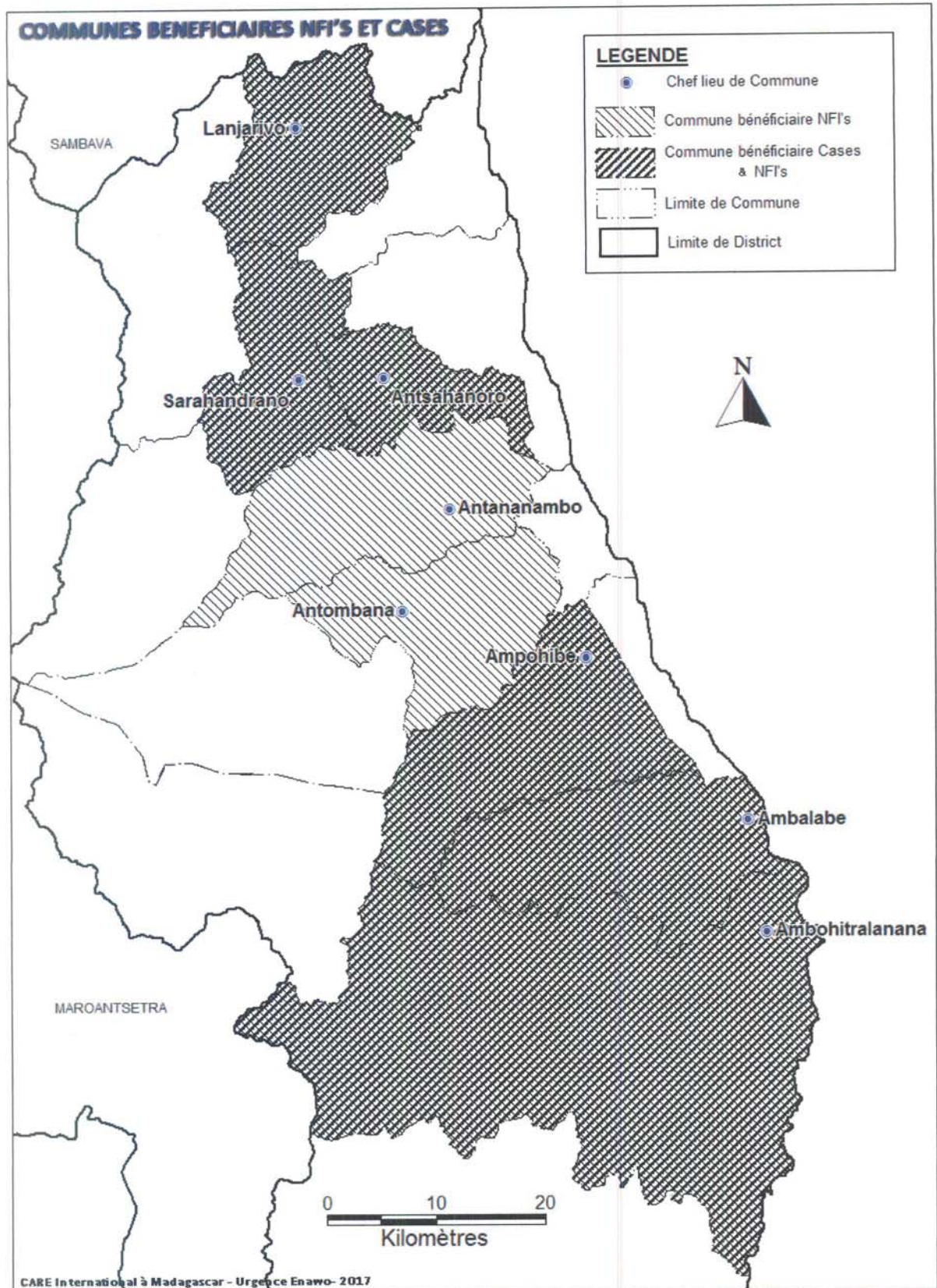


Localité : Antananarivo, Madagascar

Échéance prévue du rapport : 31 juillet 2017

Date d'envoi du rapport : 31 juillet 2017

ANNEXE I: CARTE DE LOCALISATION DES INTERVENTIONS



ANNEXE II: COMPOSITION DES KITS NFI'S

Désignation	Unité	Composition par ménage	Quantité distribué
Marmite cocotte 24	Pièce	1	600
Marmite cocotte 36	Pièce	1	600
Cuillère inox	Pièce	5	3 000
Assiette inox	Pièce	5	3 000
Cups inox	Pièce	5	3 000
Couteau inox MM	Pièce	1	600
Louche inox	Pièce	1	600
Jug en plastique 1L	Pièce	1	600
Barre de savon 1kg	Pièce	1	600
Seau de 10L	Pièce	1	600
Cuvette 36cm	Pièce	1	600

ANNEXE III: COMPOSITION DES MATERIAUX LOCAUX

Désignation	Unité	Composition par ménage	Quantité distribuée
Bois rond pour panne (ossature horizontale et contreventement)- 8cmx4m	pièce	16	3 520
Bois rond de 3 m pour les poteaux principaux	pièce	4	880
Bois rond de 3 m pour les poteaux intermédiaires	pièce	10	2 200
Matière végétale 2 m pour les murs	pièce	12	2 640
Matière végétale 2 m pour la toiture	pièce	8	1 760
Bois rond 2,5 m pour les fixations de la toiture	pièce	32	7 040
Bambou 4 m pour assemblage	pièce	16	3 520
Corde pour fixation toiture	m	16	3 520
Planche 4 m	pièce	2	440
Paumelle	pièce	2	440

ANNEXE IV: COMPOSITION DES OUTILLAGES POUR LA REPARATION/RECONSTRUCTION

Désignation	Unité	Composition	Quantité distribué
Marteau	Pièce	1	19
Scie à bois	Pièce	1	19
Clous	Kg	1	19
Barre à pince	Pièce	1	19
Mètre	Pièce	1	19
Ciseau à bois	Pièce	1	19
Niveau à bulle	Pièce	1	19
Tarière	Pièce	1	19
Corde	m	25	475

ANNEXE V: HISTOIRE D'INTERET HUMAIN



Namary, habitante d'Ambodirafia :
Je suis bénéficiaire des kits cuisines que l'équipe d'urgence de CARE a distribué avec le financement de l'Union Européenne dans notre village. C'est une grande opportunité pour moi d'avoir des nouvelles ustensiles de cuisine car tous ce que nous avons eu avant ont été détruits ou inutilisables après le passage du cyclone ENAWO. Mère célibataire, âgée de 60ans, je m'occupe d'un enfant de 16ans, je me soucie surtout de la santé de ma famille et ces matériels sont très importants car non seulement ils sont propre mais ils sont aussi solides.

J'ai déjà voulu acheter une marmite après le cyclone mais faute de moyen financier, je n'ai pas pu en acheter, j'étais un peu triste. Mais j'ai entendu que CARE avec l'UE Européenne va distribuer des kits cuisines et j'étais heureuse car je suis parmi les bénéficiaires et contente aussi de voir que dans le kit, il y a deux marmites.

RAPPORT FINANCIER

1. Budget de l'action

RAPPORT FINANCIER FINAL
3 197,30 taux de change
3 197,30

3 197,30

LF	Coûts	Nombre	Unité	N° d'unités	valeur unitaire (en MGA)	%	Coût total (en MGA) ³	Coût total (en EUR) ²	Cumul de dépenses (en MGA) ³	Cumul de dépenses (en EUR) ²	Balance (en MGA) ³	Balance (en EUR) ²
1.	1. Ressources humaines											
	1.1 Salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel local) 4											
	1.1.1 Technique											
111	Sociétaire en Résilience et Humanaire (Tana)	1	mois	3	5 283 900	5%	162 510	247,88	1 120 585,73	350,48		
112	Chef de Profil	1	mois	3	6 650 800	20%	1 995 240	2 982,86	3 332 153,32	1 042,36		
113	Responsable Suivi Evaluation	1	mois	3	2 800 000	5%	840 000	1 260,00	2 458 978,73	757,13		
114	Responsable de Mobilisation Sociale	1	mois	3	2 800 000	100%	8 400 000	2 627,22	2 627,22	302,62		
115	Assistant technique	2	mois	3	1 259 041	100%	3 777 123	5 665,94	5 665,94	2 432,06		
116	Assistant Mobilisation sociale	1	mois	3	1 259 041	100%	3 777 123	5 665,94	7 770 025,85	2 432,06		
	1.1.2 Administratif personnel de soutien											
121	Equipe Programme Support (Représentant CARE, DAF, RH, PS,...) - Tana	1	mois	3	45 749 380	8%	10 975 851,20	3 434,10	11 649 489,17	3 643,54		
	1.2 Salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel expatrié/international)											
122	Equipe Ujuzo	1	Jours	1	1 476 729	100%	1 552 794,29	485,66	1 162 197,05	363,49		
	1.3 Frais de transport											
	1.3.1 A l'étranger (personnel affecté à l'action)											
131	De Tana vers Antalaha	1	Jours	5	100 000	100%	500 000,00	156,36	3 761 025,00	1 176,31		
132	De Antalaha vers Tana	1	Jours	46	15 000	100%	690 000,00	215,81	2 352 522,58	735,68		
	1.3.3 Participants aux séminaires/conférences											
	Sous-total Ressources humaines						46 851 295,11	14 340,63	34 766 994,70	10 873,66	11 084 290,40	3 466,77
	2. Voyages 6											
21	2.1. Voyages internationaux	1	par vol (AIR)	1	975 000	100%	975 000,00	304,94	1 045 700,00	327,06	70 700,00	(22,11)
	2.2. Trajets locaux						975 000,00	304,94	1 045 700,00	327,06		
	Sous-total Voyages						975 000,00	304,94	1 045 700,00	327,06		
	3. Equipement et fournitures 7											
31	3.1 Achat ou location de véhicules											
311	Carburant véhicules/moto	9	mois	3	764 295	100%	20 634 345,00	6 453,68	3 137 135,74	2 229,11		
312	Entretien moto/véhicule	9	mois	3	527 404	100%	14 239 897,20	4 453,73	10 660 156,71	3 364,34		
32	4.2 Location de bureaux											
321	Loyer Bureau et Magasin ANM	1	mois	3	1 900 000	15%	675 000,00	211,12	-	-		
33	4.3 Consommables et fournitures de bureau											
331	Fourniture/équipement de bureau	1	Unité	3	766 250	100%	2 358 750,00	737,73	6 267 400,00	1 653,71		
34	4.4 Autres services (logiciels, téléphonie/chauffage, maintenance)											
341	Electricité bureau à ANM	1	mois	3	3 026 245	15%	1 566 810,25	466,30	1 250 405,36	391,08		
342	Eau et gaz bureau à ANM	1	mois	3	500 000	15%	225 000,00	70,37	-	-		
	Sous-total Bureau local						39 719 802,45	12 422,82	24 485 703,83	7 659,24	16 234 098,62	4 764,68
	5. Autres coûts, services 8											
43	5.1 Publications 9											
	5.2 Etudes, recherche 9											
	5.3 Coûts de vérification											
	5.4 Coûts d'évaluation											
	5.5 Traduction, interprètes											
	5.6 Services financiers (coûts de garantie bancaire, etc)											
	5.7 Coûts des conférences/séminaires 9											
48	5.8 Viabilité actions	1	Provision	300	7 000	100%	2 100 000,00	656,80	2 674 447,00	809,02	1 922,51	(305,71)
	Sous-total Autres coûts, services						5 297 300,00	1 656,80	6 274 747,00	1 962,51	(977 447,00)	
41	6.1 Procurement de capacités du staff											
42	6.2 Achat matériaux pour les cases d'habitation	1	Unité	2	338 381	100%	676 762,81	211,67	1 369 400,00	428,30		
43	6.3 Achat matériaux pour les cases d'habitation	1	Unité	220	486 367	100%	107 005 136,96	33 467,34	109 025 233,47	34 099,16		
44	6.4 Location véhicules pour le transport des kits et des matériaux	1	trip	3	3 763 819,49	100%	1 186 57	1 186,57	21 925 000,00	6 857,35		
45	6.4 Maintenance et stockage temporaire	1	FR	1	4 053 224,99	100%	1 267,70	1 267,70	990 000,00	309,84		
46	6.5 Achat et distribution kit NF's	1	Kits	600	152 401	100%	91 440 753,41	28 599,37	51 241 670,10	16 026,54		
	Sous-total Autres						206 969 096,55	64 732,65	184 581 303,97	57 720,66	23 418 992,89	7 011,66
	7. Sous-total des coûts directs éligibles de l'Action (1 à 6)						268 813 084,11	93 457,94	251 124 449,10	78 542,66	47 688 635,01	14 915,28
	8. Provision pour imprévus (0,7 % de 7, sous-total des coûts directs éligibles de l'Action)						1 881 691,27	576,41	1 744 100,00	540,70	3 338 204,45	1 044,07
	9. Total des coûts directs éligibles de l'Action (7+8)						270 694 775,38	94 034,35	262 868 549,10	79 083,36	51 026 839,46	15 959,35
	10. Coûts administratifs (7%)						319 773 696,00	100 000,00	268 703 160,54	84 040,65	51 026 839,46	15 959,35
	11. Total des coûts éligibles (9+10)						319 773 696,00	100 000,00	268 703 160,54	84 040,65	51 026 839,46	15 959,35
	12. Taxes 11											
	13. Total des coûts acceptés 1 de l'Action (11+12)						319 773 696,00	100 000,00	268 703 160,54	84 040,65	51 026 839,46	15 959,35

Préparé par :
Brice Hajimana
Responsable Financier
Date : 31/10/17

Vérifié par :
Landy Andriamampory
Directeur Administratif et Financier
Date : 31/10/2017

Approuvé par :
Rija Haritiana Randrianarisoa
Spécialiste en Résilience et Humanaire
Date :



Andriamiarivo Rajonarison
Directeur Pays
Date : 31.07.2017